

Date de dépôt : 7 février 2018

Réponse du Conseil d'Etat
à la question écrite urgente de M. Pierre Gauthier : Cabinet dentaire des Pâquis : quel avenir ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 26 janvier 2018, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

J'ai été approché par des parents d'élèves de l'école de Pâquis-Centre qui s'inquiètent de la disparition annoncée du cabinet du service dentaire scolaire du canton (SDS) installé de longue date dans les locaux de cette école primaire sise au 50, rue de Berne en Ville de Genève.

Selon ces parents, le bail du cabinet du SDS n'aurait pas été renouvelé par la Ville de Genève et, cette structure sociale bien que très utile devrait donc quitter ses actuels locaux à l'issue des travaux de réfection du bâtiment de l'école qui sont en cours.

Ce cabinet fait partie du réseau cantonal de cabinets dentaires scolaires¹ qui poursuit deux missions complémentaires : l'une de prévention et de dépistage auprès des enfants scolarisés en primaire (contrôle dentaire gratuit) et l'autre de dispense aux enfants d'âge scolaire primaire de soins dentaires à des tarifs modiques calculés en fonction des possibilités financières des parents².

Le cabinet de l'école de Pâquis-Centre couvre les besoins d'environ 10 écoles primaires de la rive droite.

¹ <https://www.ge.ch/depistage-soins-dentaires-enfants-jeunes>

² <https://www.ge.ch/document/bareme-soins-dentaires-mineurs>

A la suite de la disparition annoncée d'un service social de santé dans un quartier populaire, les parents d'élèves qui m'ont approché m'ont demandé de vous poser les questions suivantes :

1. Comment et où se feront désormais le contrôle et le dépistage des enfants scolarisés à Pâquis-Centre ?

Les parents craignent notamment que le cabinet soit déplacé trop loin de leur quartier.

2. Quelles autres possibilités de soins dentaires à tarifs modiques pour enfants d'âge scolaire primaire seront-elles proposées dans le quartier des Pâquis ?

Sachant que ce quartier populaire particulièrement dense compte quelque 17 000 habitants dont la majorité dispose de revenus modestes et que près de 700 élèves fréquentent les 3 écoles du quartier.

Je vous remercie de la réponse que vous ne manquerez pas de m'apporter et que je transmettrai aux parents aujourd'hui très inquiets de la disparition annoncée d'un service social particulièrement indispensable aux familles modestes de ce quartier populaire.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président du Conseil d'Etat, Madame la Conseillère d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat, mes meilleurs messages.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

En automne 2015, l'office de l'enfance et de la jeunesse (OEJ), rattaché au département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), a été informé par le département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève que l'école de Pâquis-Centre allait être en travaux de 2017 à 2020. Par ailleurs, la Ville de Genève, a indiqué que, d'une part, pendant l'exécution des travaux, le cabinet dentaire sis dans cette école devrait déménager, et, d'autre part, elle récupérerait les locaux occupés par ce cabinet dentaire à la fin des travaux. Enfin, selon la planification des travaux qui a été communiquée à l'OEJ récemment, le cabinet dentaire devra libérer les lieux en juin 2018.

Le Conseil d'Etat a appris avec regret cette décision de la Ville de Genève et partage la préoccupation des habitants pour la perte de ce cabinet dentaire sis à l'école de Pâquis-Centre. En effet, le cabinet des Pâquis se trouve dans l'école de Pâquis-Centre depuis 1973. Implanté dans un quartier populaire et de surcroît très peuplé, ce cabinet est extrêmement prisé par la population qui peut bénéficier de traitements dentaires à des tarifs fondés sur le revenu déterminant unifié (RDU). Par ailleurs, force est de constater que si ce cabinet n'existait plus, les élèves devraient se rendre, au mieux, au cabinet du Grand-Saconnex voire à celui des Franchises où il n'y a qu'un fauteuil par cabinet qui fonctionne également à plein régime. Par conséquent, cela augmenterait encore les délais pour réaliser les traitements avec, pour corollaire, la question régulièrement observée des défections lors de délais d'attente fort longs.

Pour remédier à la fermeture de ce cabinet et dans l'attente de trouver des locaux adéquats dans le quartier, le Conseil d'Etat a prévu le plan provisoire suivant :

- pour effectuer le dépistage (11 écoles et 2 centres médico-pédagogiques, soit 123 classes pour un total de 2291 élèves), il est prévu d'installer une des trois roulottes du service dentaire scolaire (SDS) dans le préau de l'école de Pâquis-Centre. L'installation de cette roulotte aura inmanquablement un impact sur d'autres communes qui bénéficient du dépistage par cette dernière. Afin de compenser l'immobilisation de cette roulotte dans le préau de l'école de Pâquis-Centre, il est envisagé d'acheter un bus de dépistage pour la rentrée 2018 à l'instar de ce qui se fait dans le canton de Fribourg. En effet, ce canton a opté pour un minibus équipé pour procéder au dépistage dentaire. Son coût est d'environ 120 000 F en fonction de son équipement.

- Pour les soins, qui devaient être effectués dans le cabinet de l'école des Pâquis, d'une part, une partie pourra se faire dans la roulotte. D'autre part, l'OEJ souhaite procéder à un réaménagement du deuxième étage des locaux du service dentaire scolaire sis aux Glacis-de-Rive pour y installer deux fauteuils de soins. A noter que l'un des fauteuils de soins pourra être repris des Pâquis, l'autre devant être changé. Le coût d'un fauteuil est estimé à 35 000 F et sera pris en charge sur la part du crédit de programme alloué à l'OEJ.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP